***COLLECTE DES ENCOMBRANTS MENAGERS***

La prochaine collecte des encombrants sera organisée **le mercredi 20 octobre 2021**, à partir de **07 heures 30’**, dans tous les villages de la Commune de Waimes.

Nous rappelons que les encombrants sont des déchets **non recyclables** et **trop volumineux** pour entrer dans un sac poubelle.

Exemples : divan, garde-robes, cuisinières, grands meubles, matelas, balatum, tapis, miroirs, mobilier en plastique, etc…. (Certains doivent être démontés et morcelés de façon) être chargés facilement dans le collecteur).

Ne peuvent être enlevés :

* Des caisses pleines de papiers/cartons et bocaux de verre ;
* Des caisses et des sacs remplis de déchets ménagers (petits pots de yaourt lavés, souliers,…)
* Des sacs poubelles gris pleins à craquer de déchets en tous genres ;
* Des matériaux de démolition ;
* Des déchets de jardin ;
* Des déchets d’entreprises commerciales ou industrielles ;
* Des objets trop lourds ou trop volumineux pour être chargés à la main dans le camion collecteur.

Nous vous rappelons qu’il existe :

* Des bulles à verre ;
* Des bulles à vêtements ;
* La collecte hebdomadaire en porte à porte de déchets ménagers sac + sac ;
* La collecte 6x/an de papiers/cartons ;
* Des parcs à conteneurs à Waimes et à Sourbrodt ;
* La collecte des PMC toutes les 2 semaines à partir du 12 octobre 2021